

Bulletin d'histoire politique

L'historien dans la Cité : l'objectivation contre l'instrumentalisation

Yves Gingras



Volume 22, numéro 3, printemps-été 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024160ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024160ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gingras, Y. (2014). L'historien dans la Cité : l'objectivation contre l'instrumentalisation. *Bulletin d'histoire politique*, 22(3), 265–286.
<https://doi.org/10.7202/1024160ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'historien dans la Cité: l'objectivation contre l'instrumentalisation

YVES GINGRAS
Département d'histoire, UQAM

Le petit ouvrage de Max Weber, *Le savant et le politique*, composé de deux conférences prononcées devant des étudiants de l'université de Munich en 1917 et 1919, est toujours d'actualité¹. Il est en effet de plus en plus fréquent d'entendre des déclarations selon lesquelles l'histoire doit être engagée et servir la formation des citoyens. Or, on demande beaucoup à l'histoire, sans toutefois s'interroger sur sa spécificité en tant que discipline scientifique. En m'autorisant à transposer à l'historien la problématique webérienne, je voudrais ici susciter une réflexion sur le danger accru d'instrumentalisation qui guette l'histoire en tant que discipline académique.

La demande politique constitue une forme d'instrumentalisation. Le fait que l'histoire soit continuellement soumise aux demandes externes fait d'elle l'une des disciplines des sciences humaines les moins autonomes socialement. L'une de ces demandes courantes – véritable pain béni des historiens – est la commémoration. Qu'on fasse allusion à la commémoration de 1789 ou à celle du traité de Paris de 1763, il s'agit à chaque fois d'influer sur l'imaginaire social du citoyen. C'est donc sans surprise que l'on constate les nombreux débats sur l'enseignement de l'histoire, le contenu des programmes devenant l'otage des divers groupes en lutte pour imposer leurs « leçons de l'histoire » et leurs images d'Épinal.

L'écriture de l'histoire est donc un enjeu social. Pourrait-on imaginer un large débat sur l'enseignement de la physique en troisième secondaire ? Ceci semble impensable, car les électrons et les galaxies ne sont plus vraiment des enjeux sociaux. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les sciences de la nature étaient beaucoup plus « politiques » que les sciences humaines,

ournées vers la préservation des traditions (classicisme en littérature, thomisme en philosophie), mais aujourd'hui, à part quelques combats d'arrière-garde (tels, aux États-Unis, les débats autour de Darwin et de l'évolution qui excitent les fondamentalistes chrétiens), ce sont maintenant les sciences humaines qui sont l'objet d'attaques. Aux États-Unis par exemple, les élus républicains ont réussi à passer une loi interdisant à la *National Science Foundation* de subventionner la recherche en science politique, ce qu'elle faisait pourtant depuis des décennies²! Qui sait si la sociologie et même l'histoire ne seront pas les prochaines victimes? L'histoire représente un enjeu social important car elle touche à la fibre même des sociétés: leur passé, leurs mythes, leur imaginaire. L'histoire est investie de la fonction de reconstruction du passé légitime. Les nombreux travaux universitaires portant sur la tension entre mémoire et histoire nous rappellent la particularité de la discipline historique.

Objets chauds, objets froids

Plus que d'autres disciplines, l'histoire est l'objet de tentatives d'instrumentalisation. Face à cette réalité, je pense qu'elle doit résister aux demandes externes, non pas en refusant d'y répondre, mais en s'assurant de construire elle-même ses propres objets, en fonction des problématiques et des méthodes qui lui sont propres, ou du moins qui sont propres aux sciences sociales. Sans ce minimum d'autonomie sociale et méthodologique, on régresse vers le sens commun qui se construit des mythes sans esprit critique.

La tâche n'est pas mince. Pourquoi? Parce qu'au-delà du contexte de mémoire, l'historien doit fréquemment travailler sur des objets chauds. Les objets froids sont des objets dont on peut discuter sans que les esprits s'échauffent. En soi, l'histoire des sciences au Québec est un exemple d'objet passablement froid. Par contre, une étude sur Lionel Groulx ou sur Adrien Arcand risque de susciter davantage de réactions, car ces personnages historiques ont été – et sont encore – au centre de controverses idéologiques. C'est ce qui en fait des objets chauds qui intéressent de près le champ journalistique, ce passage obligé vers l'ensemble de la population.

Différents raisons de nature sociale font en sorte que les objets sont plus ou moins chauds. L'objet est en quelque sorte indexé, sa température, si vous me permettez l'analogie, étant propre à une société particulière, à un moment précis de son histoire. Ces objets chauds, accaparés par le social, rendent l'analyse distanciée et objective beaucoup plus difficile, voire parfois même tout simplement impossible. Voyons quelques exemples.

Il y a eu en France, au printemps 2008, un débat portant sur un livre de l'historien Sylvain Gouguenheim, ayant toutes les apparences de l'érudition savante, *Aristote au mont Saint-Michel*. Ce livre se penchait sur la

contribution du monde arabe à la transmission des savoirs de la civilisation grecque vers l'Europe entre le VII^e et le XIII^e siècle³.

Selon l'historiographie habituelle, il est impossible de comprendre le développement scientifique de la Renaissance, voire du XI^e siècle au XVII^e siècle, sans admettre que cette évolution passe par le truchement de la réflexion arabe sur le savoir grec. Or, dans son livre, Gouguenheim soutient le contraire en se fondant notamment sur l'existence de traducteurs au mont Saint-Michel qui auraient assuré le passage direct du Grec au latin sans le détour de la langue arabe. Normalement, cette thèse pour le moins originale, aurait pu donner lieu à un débat académique, les experts critiquant l'auteur dans des comptes rendus savants parus dans des revues tout aussi savantes et spécialisées. Les sources de l'auteur étant partielles (ses références s'arrêtant vers l'an 1 000, ce qui lui permettait d'éviter de prendre en compte tous les textes arabes d'importance qui ont été écrits par la suite en astronomie, en optique et en mathématiques, par exemple), on aurait vite conclu qu'il avait écrit un livre de peu de valeur, comme il en existe de nombreux dans le monde académique et sur le marché de l'édition. Généralement, aucune attention publique n'est accordée à ces ouvrages, qui finissent naturellement enterrés dans les bibliothèques universitaires.

Or, le livre de Gouguenheim, portant sur un sujet pourtant très pointu, a donné lieu en France à un débat monumental dans les grands quotidiens et sur divers sites internet. Comment expliquer cela ? En fait, le débat – véritable dialogue de sourds – n'avait rien d'académique. Le problème est que sous couvert d'apporter une réinterprétation savante d'une période peu connue en dehors des milieux spécialisés, l'auteur portait en fait un jugement général sur le monde arabe, et plus précisément, sur l'apport intellectuel, selon lui marginal, des musulmans à la civilisation moderne. Or, en France, tout ce qui touche aux musulmans et au monde arabe est sensible et a toujours une connotation politique. Le caractère somme toute local de cette controverse devient évident quand on note que le monde anglo-saxon a peu réagi à la parution du livre (on peut parier qu'une traduction en anglais n'aura aucun impact médiatique comparable à celui qu'a eu cette publication en France). Sans entrer ici dans le détail de cette controverse, je dirai seulement que la polarisation politique et idéologique des points de vue a rendu strictement impossible une discussion à froid des sources et de leur interprétation.

Ce type de dérapage n'est pas l'apanage de la France. Aux États-Unis, par exemple, le livre *Black Athena* du linguiste Martin Bernal sur les origines afro-asiatiques de la civilisation grecque a lui aussi suscité une controverse énorme, qui a d'ailleurs engendré plusieurs ouvrages, des films et des débats publics qu'on peut encore visionner sur Internet. Le livre a ensuite été traduit en français aux Presses Universitaires de France sous le titre de... *Black Athena*. Or, lorsque le livre est paru aux Presses universitaires

de France, ce fut le silence. Pourquoi ? Parce que structurellement, le débat américain était fondé sur le duo « race and class », faisant référence au fait qu'aux États-Unis, la question des Noirs a toujours occupé une place centrale dans l'histoire américaine. En France, la question de la place des musulmans occupe socialement davantage de place que celle des Noirs. Bernal a donc fait scandale aux États-Unis en soutenant que l'essentiel de la culture grecque origine des Babyloniens et que ces derniers sont en fait Africains, une thèse qui ne suscite guère d'intérêt en France et ne provoque donc aucune polémique.

On a ici affaire à deux objets historiques complètement différents, chacun étant chaud dans un pays et froid dans l'autre. Il est donc clair que l'impact social d'un objet historique est rarement exportable. Ces cas sont cependant structurellement équivalents, en ce sens que chacun vient exciter des passions sociales qui rendent impossible une analyse froide et distanciée de la question discutée, le tout étant surdéterminé idéologiquement. Ces cas de controverses, qui débordent hors du champ scientifique (dont on pourrait multiplier les exemples dans d'autres disciplines, dont l'anthropologie⁴), montrent bien que l'autonomie d'une discipline telle que l'histoire est toute relative et qu'elle est soumise aux pressions sociales qui peuvent bloquer un débat rationnel. Face à ces pressions externes, le choix est simple : on peut soit y contribuer, soit y résister. Dans le premier cas, on travaille à diminuer l'autonomie de la recherche ; dans le second, on cherche à accroître cette autonomie relative de façon à définir des critères de discussion et de validation propres à la discipline et auxquelles il faut se soumettre pour participer de façon légitime au débat.

Au Québec, on peut penser au cas bien étudié de la controverse entourant la localisation du fort de Dollard des Ormeaux, qui opposait les partisans de Fort Carillon réunis autour de Lionel Groulx et ceux de l'archéologue Thomas Lee qui avait plutôt localisé les restes à la « Baie des sauvages », ce qui situait l'action en Ontario et non plus au Québec. L'un des protagonistes de cette histoire, qui a fait les manchettes au début des années 1960, concluait même que dans cette affaire « la politique est beaucoup plus forte que l'archéologie⁵ ». Aveuglés par leur interprétation idéologique (et même mystique) de l'action de Dollard, Groulx et ses partisans étaient incapables d'admettre que les données de l'archéologue étaient probantes⁶. Ce faisait ils faisaient passer – peut-être inconsciemment – l'idéologie avant la connaissance historique validée.

Distanciation et objectivation

Comment sortir des discours de commémoration qui transforment le plus souvent l'historien en juge suprême qui énonce les « leçons de l'histoire »

et identifie les « bons » et les « méchants », les « gagnants » et les « perdants » de l'histoire? Comment résister à l'instrumentalisation de notre discipline? La méthode que je préconise, inspirée de Weber, commence d'abord par un processus de *distanciation*. Celle-ci permet de refroidir l'objet, tout en obligeant à poser les bonnes questions, à avoir une réflexivité sur ces dernières et à construire consciemment une problématique. Cela devrait aller de soi, mais en fait est moins pratiqué qu'on ne le pense.

Lorsqu'ils sont interviewés par des journalistes, il est courant de voir des scientifiques céder à la tentation de l'instrumentalisation et de l'enrôlement dans des débats mal définis. Ainsi, à une question du style « Que pensez-vous de la *crise sociale* qui fait rage actuellement? », nombreux sont ceux qui répondront tout de go, trop heureux d'être considérés comme « experts », au lieu de s'interroger sur la question elle-même. Or, très souvent, la question présuppose ce qui en fait doit faire question. Ainsi, qui a décidé qu'il y avait « crise » et d'où vient cette idée de crise? Est-ce vraiment le terme approprié dans les circonstances?

Le chercheur sérieux doit donc d'abord examiner la question de départ: est-ce la bonne question à poser? D'où vient cette question? Une fois cette réflexion faite, il peut ensuite commenter la question, voire même y répondre si elle est pertinente. Ce processus réflexif constitue une première étape de distanciation, non pas par rapport à l'objet, mais en amont, par rapport à la question que l'on veut poser (et donc imposer) sur cet objet. Il s'agit ici d'éviter l'effet d'imposition de problématique, qui vise à faire tenir pour acquis ce qui doit faire question et limite ainsi déjà le spectre des réponses possibles.

Dans un texte paru dans *Le Devoir* portant sur le traité de 1763, l'historien Denis Vaugeois déclare que « Personne n'a encore clairement tranché entre cession ou abandon⁷ ». Cette formulation semble tenir pour acquis que l'on peut trancher une telle question. Et il est probable que plusieurs accepteraient d'y répondre sans plus réfléchir comme si elle ne posait pas problème. Or, comment les historiens pourraient-ils « trancher » cette question? La *cession* est un terme à connotation juridique, utilisé dans un contexte géopolitique de décision. Nous sommes dans le contexte de la guerre de Sept Ans, c'est-à-dire en pleine négociation d'un traité entre pays belligérants. Dans ce contexte, la *cession* fait référence à ce qu'on accepte de laisser aller aux mains de l'ennemi qui a gagné la guerre. Le terme *abandon* a pour sa part une connotation morale.

La question soulevée par Vaugeois est en fait une question à laquelle il n'y aura jamais de bonne réponse, car elle est mal posée. Elle part d'une fausse dichotomie entre deux choix qui, de surcroît, relèvent de deux registres différents, qui sont hétérogènes l'un à l'autre. Le fait qu'il s'agisse d'un traité suggère pourtant assez clairement qu'il s'agit d'une question géopolitique et juridique. L'historien peut analyser l'horizon des stratégies

possibles à l'époque et évaluer leur plausibilité relative sans faire de morale. Au lieu de cela, le contexte de la commémoration de ce traité a favorisé un empressement à vouloir tirer des « leçons de l'histoire ».

Un autre exemple qui illustre bien cette tendance à moraliser est le livre de Laurent Olivier, consacré à l'archéologie française pendant l'Occupation. Il s'agit bien sûr d'un objet chaud par excellence, car le simple fait de parler de nazisme soulève une dimension morale. Dans son livre, Olivier déclare qu'il tente de déterminer la part des responsabilités individuelles des acteurs qui ont accepté de faire de l'archéologie au service du régime de Pétain⁸. Le livre est très intéressant, riche en archives. Or, a-t-il les moyens de répondre à la question qu'il pose ? Pas vraiment, car elle n'est pas de nature factuelle, mais purement morale. Certains de ces individus ont comparu en cour et ont été condamnés à plusieurs années de prison. Dans un contexte juridique, c'est le juge qui a tranché. Coupable ? non coupable ? c'est en définitive le juge qui décide, pas l'historien. Il peut bien sûr utiliser cette histoire pour moraliser, mais alors il change de registre et la discussion ne fait plus vraiment intervenir les méthodes de l'historien.

Une question d'histoire se pose donc dans un contexte qui lui est propre. Elle ne peut être simplement la traduction de positions morales en termes savants. La construction de l'objet suppose toutefois une certaine définition de l'objet de la discipline historique. Comme le note le sociologue Pierre Bourdieu, la définition de la discipline est un enjeu de lutte à l'intérieur même de la discipline. Il y aura en effet toujours parmi les historiens, comme parmi les sociologues ou les anthropologues, une lutte entre ce que Bourdieu appelle le pôle autonome et le pôle hétéronome de la discipline⁹. Le second accepte de mettre la discipline au service des demandes externes alors que le premier vise plutôt à construire ses questions et ses méthodes en fonction d'objectifs qui lui sont propres. Dans ce dernier cas, la discipline de l'histoire se définit comme tentative de *rendre raison des changements et des permanences des sociétés dans l'espace et dans le temps*. Décrire, expliquer et comprendre pourquoi les choses émergent, se développent et persistent, pour ensuite (souvent) finalement disparaître. En somme, il s'agit alors de proposer une « histoire naturelle » du monde social.

À l'opposé de cette conception de l'histoire comme science, on trouve ceux qui considèrent plutôt que le travail de l'historien est de fournir des matériaux pour contribuer à l'élévation morale de la société, identifier les bons et les méchants, pour mieux les dénoncer devant le « tribunal de l'histoire » et en tirer de soi-disant « leçons », comme s'il y avait des chances de construire un consensus sur ces questions, sinon en produisant des énoncés triviaux qui font consensus mais n'ont aucune prise sur le réel. Ce type de discours sied bien aux amateurs ou aux journalistes qui ne fouillent les sources que pour porter un jugement ou déterminer qui a tort et qui a

raison, ou qui a perdu et qui a gagné. Si l'historien se distingue de l'amateur et du journaliste, il doit donc faire quelque chose de spécifique et proposer des explications qui vont au-delà des jugements sommaires et purement idéologiques. Ce qui doit fonder l'histoire comme discipline académique est l'adoption d'une posture objectivante, car, comme le dit Weber, « partout où l'homme de science intervient avec son propre jugement de valeur, il cesse de comprendre pleinement les faits¹⁰ ». Marc Bloch comparait d'ailleurs l'historien au biologiste en notant que « pour la biologie, il n'y a pas de bons ou de mauvais microbes. Il y en a pour le médecin¹¹ ».

Il faut cependant distinguer objectivation et objectivité. L'objectivation est un rapport actif à l'objet. Il s'agit de prendre du recul pour mieux appréhender l'objet et non pas y être immergé comme un poisson dans l'eau qui ne peut lui-même réaliser qu'il baigne dans un liquide. Il a d'ailleurs fallu attendre au XVII^e siècle pour que les savants réalisent que l'air qui nous entoure a un poids spécifique, même si nous ne le sentons pas. Toute la science s'est construite par un tel processus de décentration de soi qui, comme le note Jean Piaget, débute chez l'enfant qui doit apprendre à distinguer son corps du reste de l'environnement. Le passage de Ptolémée à Copernic et Newton et même à Freud, est encore un processus de distanciation qui permet d'aller au-delà de nos convictions spontanées d'être au centre du monde.

Les termes d'objectivation et de distanciation ont une connotation active qui suggère un processus, alors que le terme objectivité connote au contraire un état statique (on est objectif ou on ne l'est pas ; il n'y a pas d'entre-deux). Discuter d'épistémologie des sciences sociales serait plus aisé et surtout plus utile si on abandonnait ce terme statique d'objectivité pour le remplacer par celui d'objectivation, le premier devenant alors simplement l'horizon, la limite rarement, sinon jamais, atteinte du processus d'objectivation.

Cette objectivation, qui demande un effort de distanciation, est un processus plus ou moins difficile selon les objets et donc plus ou moins réussi et toujours perfectible. Toute analyse étant le fait d'êtres humains, on doit aussi prendre en compte les biais cognitifs bien établis par les psychologues, et auxquels nous sommes tous soumis, comme le biais de confirmation qui nous fait voir et accepter plus facilement ce qui confirme que ce qui infirme nos hypothèses¹². Selon les termes de Gaston Bachelard, il faut faire preuve d'une « vigilance épistémologique¹³ » constante, ce qui oblige, comme le note encore Weber, de reconnaître des faits « désagréables pour sa propre opinion partisane¹⁴ ».

Le processus de distanciation est ardu, car il est naturel d'être satisfait lorsqu'on constate que les choses correspondent à nos convictions. Le biais de confirmation peut donc facilement nous induire en erreur. La seule façon de s'en sortir est d'être soumis à la critique collective, car tout argument

biaisé, en physique comme en histoire, résistera plus difficilement au croisement des critiques argumentées. Et pour éviter les dérapages, il faut accepter les règles de toute discipline académique, règles qui exigent une certaine mise en forme des interventions légitimes qui permet de minimiser, par exemple, les insultes ou les insinuations qui ne peuvent avoir valeur d'argument. Mais parler d'autonomie ne signifie pas rester sourd aux arguments critiques qui peuvent provenir de l'extérieur du champ. Au contraire, tout champ spécialisé génère aussi ses points aveugles que seuls des yeux extérieurs peuvent identifier. Il faut alors répondre avec des arguments conformes aux méthodes légitimes du domaine. En d'autres mots, autonomie n'est pas autarcie ! Toute autonomie est relative et tout domaine est en relation avec un extérieur qui contribue aussi à son évolution interne.

Le film *Music Box* réalisé par Costa Gavras en 1989 illustre bien les difficultés de la distanciation et de l'objectivation. Il s'agit de l'histoire d'une avocate dont le père est soupçonné d'avoir été membre d'une section spéciale nazie à Budapest et d'avoir exécuté une foule d'innocents, surtout des Juifs. Ce père a émigré aux États-Unis après la guerre mais a finalement été retrouvé par les chasseurs de nazis. Des accusations ont été portées contre lui sur la base qu'il aurait menti dans sa demande d'émigration, ce qui pourrait entraîner son expulsion du pays. Sa fille étant avocate, elle décide de prendre la cause en main, convaincue qu'il y a erreur sur la personne. Son père, si bon, n'est tout de même pas un nazi, se dit-elle ! Tout au long du film, elle récolte diverses informations, certaines venant mettre à mal l'image qu'elle a de son père. On voit ainsi lentement le doute émerger dans sa tête et le travail qu'elle doit faire sur elle-même pour analyser les faits avec un peu de recul émotionnel. Car son père s'avère avoir effectivement travaillé pour les nazis, mais il refuse de tout lui avouer et elle fait finalement parvenir les preuves au procureur. L'intérêt de ce film est, à mon sens, de faire voir le processus psychologique qui mène une personne à se défaire de ses préjugés. Confrontée à des faits indéniables (des photos cachées dans le fond d'une vieille boîte à musique – d'où le titre du film), elle choisit la vérité au lieu de nier l'évidence pour défendre la personne qu'elle aime le plus au monde.

Cette difficulté à prendre ses distances par rapport aux objets chauds explique sûrement, au moins en partie, le fait curieux que plusieurs domaines sont laissés en friche comme la guerre et les massacres. Dans son ouvrage *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne*, Stéphane Audoin-Rouzeau note que les chercheurs qui s'attachent à des objets moralement répugnants sont souvent soupçonnés de complaisance ou même de fascination malsaine envers leur objet¹⁵. D'aucuns se demandent comment ils peuvent étudier de telles choses horribles et soupçonnent la présence de raisons perverses. Ainsi, Christopher Browning, conscient lui

aussi des malaises que peut susciter son intérêt pour un bataillon de réserve de la police allemande (le 101^e bataillon) responsable de l'extermination de milliers de Juifs, insiste sur le fait qu'«expliquer n'est pas excuser, comprendre n'est pas pardonner» et que le travail de l'historien est bien d'expliquer et non pas de décréter *a priori* qu'un phénomène donné est inexplicable sous prétexte qu'il est abominable¹⁶. En ouverture de son ouvrage sur les usages politiques de massacres et génocides, Jacques Semelin rappelle lui aussi que «les efforts du chercheur pour comprendre peuvent se trouver paralysés par le caractère effrayant de son objet». Et si «l'émotion peut tétaniser la pensée», il n'empêche qu'«avec le temps, le chercheur finit par reprendre ses esprits, ses distances¹⁷».

L'étape de distanciation est donc centrale dans la constitution de toute science sociale. Bien sûr, elle ne suffit pas en elle-même à assurer la solidité du savoir construit, laquelle dépend aussi des méthodes de validation adoptées.

Non pas juger, mais comprendre et rendre raison

Depuis le XVII^e siècle, nombreux sont les auteurs qui ont rappelé que la science vise la compréhension et non pas le jugement moral. Spinoza nous dit, dans son *Traité théologico-politique*: «Ne pas rire, ne pas déplorer, ne pas détester, mais comprendre.» La difficulté de l'objectivation est bien exprimée par Claude Lévi-Strauss quand il se dit

frappé par certaines contradictions; certaines décisions ou certains modes d'action, quand j'en suis le témoin, dans ma propre société, m'indignent et me révoltent alors que si j'en observe d'analogues ou de relativement proches dans des sociétés dites «primitives», il n'y a de ma part aucune ébauche de jugement de valeur. J'essaie de comprendre pourquoi les choses sont ainsi, et je pars du postulat que du moment que ces modes d'action, ces attitudes existent, il doit y avoir une raison qui les explique¹⁸.

Marcel Mauss, dans son *Manuel d'ethnographie*, reprend lui aussi presque mot à mot la formule de Spinoza en rappelant l'injonction méthodologique: «ne porter aucun jugement moral. Ne pas s'étonner. Ne pas s'emporter¹⁹». Enfin, il est difficile de ne pas céder au réflexe des historiens et de citer encore une fois Marc Bloch qui, dans son texte sur «Comment et pourquoi travaille un historien», écrit que la devise de l'historien «est très exactement celle de Spinoza», ce qu'il résumera encore dans son *Apologie pour l'histoire*: «un mot, pour tout dire domine et illustre nos études: comprendre²⁰».

En somme, au lieu de dénoncer ou de qualifier de «sauvages» ou «eurocentriques» les habitudes d'une tribu ou les comportements de Christophe Colomb, on doit plutôt tenter de découvrir ce qui les explique en développant une théorie (fonctionnaliste, structuraliste ou autre, peu

importe ici), dans le but de rendre compte, d'expliquer ces comportements.

Or, quel que soit le domaine du savoir, comprendre c'est *rendre raison*. On peut même définir de façon très succincte la science comme étant justement l'acte de « rendre raison » des phénomènes, qu'ils soient physiques, biologiques, psychologiques ou sociaux. La physique rend raison de la chute des corps en invoquant la gravitation, les sciences sociales en invoquant des intérêts sociaux ou des traditions qui, à leur tour, renvoient à des pratiques et expériences antérieures incorporées dans des *habitus*. L'histoire étant une science sociale, elle doit elle aussi utiliser des concepts adéquats à l'objet dont elle fait l'histoire que ce soit un État, un groupe social ou un individu.

Poser les bonnes questions

Une fois l'étape de distanciation franchie, il faut construire les bonnes questions, tout en refusant les questions préconstruites ou imposées. La question proposée a-t-elle un sens ? Ce réflexe ne va pas de soi, comme l'illustre l'exemple suivant.

En 2005 avait lieu une commémoration importante, celle de l'année de la physique. Pourquoi 2005 ? Parce que cent ans plus tôt, en 1905, le physicien Albert Einstein publiait sa théorie de la relativité et aussi sa fameuse équation $E=mc^2$. Ceci peut sembler bien naturel, mais les initiateurs de l'événement ignoraient que ce faisant, ils réveillaient une vieille querelle enterrée depuis longtemps : la relativité fut-elle découverte par Einstein ou par le mathématicien français Henri Poincaré ? La question lancée, plusieurs, historiens ou non, ont sauté sur l'affaire et se sont mis à défendre qui Einstein qui Poincaré, en appuyant leurs arguments par des textes, articles et archives diverses.

Catégories d'acteurs et catégories d'analyse

Observant ces échanges, j'étais frappé par le fait que personne ne s'interrogeait sur la position des acteurs eux-mêmes entre 1905 et 1920. Cet oubli s'explique par la confusion fréquente entre « catégorie d'acteur » et « catégorie d'analyse ».

Les *catégories d'acteurs* réfèrent aux notions utilisées par les acteurs eux-mêmes à une époque donnée. Ainsi, ce peut être celle de « miracle » pour expliquer un phénomène autrement incompréhensible. Pour leur part, les *catégories d'analyse* sont construites par l'anthropologue, le sociologue ou l'historien pour expliquer le comportement des acteurs. On devine que « miracle » et « Providence » n'en font pas partie... du moins de nos jours. Bien qu'on doive évidemment prendre en compte les catégories des acteurs,

elles sont loin de pouvoir *expliquer* l'ensemble des phénomènes du point de vue de l'analyste. Dans l'Antiquité, certains phénomènes météorologiques s'expliquaient par les actions des dieux. Or, les catégories d'analyse des historiens ou des physiciens n'invoquent ni les dieux, ni les miracles, pour expliquer ces mêmes phénomènes. Ainsi, un historien invoquera plutôt la présence d'un bacille ou d'un virus pour expliquer une épidémie, là où les acteurs sociaux de l'époque pointaient plutôt la vengeance divine. Comme le rappelle Weber, les interventions surnaturelles « ne peuvent être prises en compte comme élément de causalité dans une explication empirique²¹ ». Et utiliser des catégories analytiques explicatives n'est pas commettre un « anachronisme » comme on le dit souvent, car l'anachronisme consiste dans le fait d'imputer la catégorie aux acteurs eux-mêmes, comme ce serait le cas si on disait que le médecin du pharaon expliquait la mort de ce dernier par la présence du bacille de Koch!

Einstein ou Poincaré?

Cette distinction faite, revenons à la polémique sur la paternité de la relativité relancée en 2005 par la commémoration de l'année de la physique. Les historiens et scientifiques qui se sont échauffés les esprits sont en fait passés à côté de quelques questions cruciales: 1) qu'est-ce exactement que la « théorie de la relativité » en 1905? et 2) d'où vient cette question visant à établir si elle a été découverte par Einstein ou Poincaré? Si l'on se place du point de vue des acteurs sociaux de l'époque, soit la communauté des physiciens qui entre 1905 et 1920 ont lu pour la première fois la théorie d'Einstein, on découvre tout d'abord qu'il n'y a aucune trace de questionnement relatif à la paternité. On découvre aussi que pour les physiciens de l'époque, ce que Poincaré a présenté est une « théorie de l'électron » fondée sur celle du physicien néerlandais Hendrik Antoon Lorentz, alors qu'Einstein a proposé une théorie générale de l'espace et du temps, les deux ayant été perçues à l'époque comme très différentes. À compter de 1920, cependant, la conjoncture change. Einstein jouit alors d'une reconnaissance mondiale à la suite de la vérification expérimentale en 1919 de la relativité générale (extension de la théorie originale de 1905). Au même moment, on assiste en Allemagne à la montée du mouvement nazi, antisémite, qui oppose une physique « aryenne » à la physique « juive » incarnée par Einstein. La question du rôle d'Einstein dans la « découverte » de la théorie de la relativité prend alors un autre sens. Einstein, juif, aurait inventé la relativité? Impossible! C'est plutôt le Français Henri Poincaré qui l'a découverte, le premier l'ayant au mieux plagié... Autres acteurs importants dans cette histoire: les mathématiciens. Convaincus de la supériorité de leur discipline, certains se mêlent du débat en affirmant que la relativité restreinte est également le fait d'un mathématicien (Poincaré), tout comme

la relativité générale, qui fut trouvée par le grand mathématicien David Hilbert quelques mois avant Einstein.

Ainsi, un questionnement sur les origines et la forme même d'une question posée permet de voir que de nombreuses raisons expliquent que la question de savoir qui est vraiment l'auteur de la relativité n'émerge ni en 1905, ni en 1912, mais bien à partir des années 1920. Et elle refait surface en 1955, à l'occasion de la commémoration du texte d'Einstein de 1905. C'est alors au tour des ingénieurs de l'École polytechnique en France – dont Poincaré est un ancien élève –, de relancer la cabale : Poincaré, disent-ils, avait lui aussi inventé la relativité et devrait être mieux reconnu ! Rebelote en 1995, à l'occasion du bicentenaire de cette même École polytechnique. Enfin, 2005, autre commémoration avec l'année de la physique et le même débat renaît de ses cendres, avec un ministre fort allègre, qui publie un papier dans le magazine *Le Point*, sous-entendant qu'Einstein aurait plagié Poincaré²².

Que faut-il conclure de cette histoire ? C'est qu'il n'appartient pas aux historiens de trancher des questions de reconnaissance symbolique. Leur rôle est de monter d'un étage, si l'on peut dire, afin d'observer l'objet qui est au centre de la querelle. Qui est à l'origine de ce débat ? Dans quelles circonstances la question s'est-elle d'abord posée ? Pour cela, il faut d'abord prendre ses distances de l'objet, afin de le refroidir, mais également se distancier de la question elle-même. Comme le notait le sociologue américain Robert Merton, les historiens des sciences, de façon le plus souvent inconsciente, « en accordant une grande attention à la priorité des découvertes, contribuent au maintien de l'importance institutionnelle qui leur est accordée en science²³ ». Et l'historien Rob Iliffe ajoute que « les historiens peuvent même générer des nouveaux débats en tentant de ressusciter les cas pour lesquels ils jugent que certains chercheurs « oubliés » n'ont pas le crédit qui leur revient²⁴. »

Un style ethnographique

Une fois une certaine distanciation acquise par rapport à l'objet, puis par rapport aux questions qu'on pose à cet objet, il faut appliquer le même procédé à l'écriture elle-même. Cette discipline n'est pas aisée. Le style ethnographique s'oppose au style expressif, employé par l'amateur ou le journaliste qui fait la promotion d'un individu ou d'un événement « exceptionnel ». Ce style dépouillé implique ainsi d'éviter au maximum l'usage d'adjectifs qui, étant par définition qualificatifs, ajoutent toujours une connotation morale aux actions qu'il s'agit simplement de décrire et de comprendre. Il sied bien à une sociologie historique centrée sur les actions et les effets de ces actions qui veut éviter les insinuations et les imputations de motifs psychologiques le plus souvent invérifiables.

Un exemple de l'effet des adjectifs? Prenons l'expression banale «un véritable débat». Immanquablement, dans un reportage télévisé rapportant un débat sur une question environnementale ou autre, ceux qui ne sont pas d'accord avec l'issue des discussions commenteront en déclarant «qu'il n'y a pas eu de véritable débat». En termes clairs: le qualificatif «véritable» ici ne signifie pas qu'aucun débat n'a eu lieu. Il signifie plutôt qu'il y a bien eu débat, mais qu'ils l'ont perdu, qu'on ne les a pas écoutés. Ils considèrent donc que le débat n'est pas «véritable» tant et aussi longtemps que la conclusion n'est pas en accord avec leur position. Par ailleurs, ceux qui en sortent victorieux déclareront plutôt qu'un «bon» débat a eu lieu, de façon civilisée, etc. Une description neutre dira simplement qu'il a eu débat et que la décision finale n'a pas plu au groupe qui a perdu, ce qui explique qu'ils remettent en question la légitimité d'un débat auquel ils avaient d'abord accepté de participer.

Il est donc important d'accorder une attention particulière à l'usage des adjectifs dans un texte d'historien, car c'est dans ces petits mots d'apparence anodine que s'infiltrent, souvent de façon inconsciente, la morale et les jugements de valeur de l'auteur. Ces jugements sont d'ailleurs le plus souvent inutiles sur le plan historiographique. Dire qu'Einstein est un «grand» physicien est inutile si ce terme ne reflète que le point de vue de l'historien. Par contre, il est important de savoir *qui* en 1907 le qualifiait ainsi, si c'était le cas. Il faut donc éviter les jugements pour se limiter à la description et l'explication. Cette dernière pourra se fonder sur des théories diverses, que ce soit la psychologie, la sociologie, ou même la biologie. Elle pourra être discutée et débattue et résistera alors plus ou moins à la critique argumentée. Quant aux jugements, Marc Bloch concluait: «si le jugement ne faisait que suivre l'explication, le lecteur en serait quitte à sauter la page²⁵». Pour éviter au lecteur de sauter des pages et gaspiller ainsi du papier et de l'encre, mieux vaut remplacer ces jugements par des analyses encore plus fines et plus détaillées qui capteront davantage l'attention du lecteur exigeant...

Le récit doit donc être axé sur l'identification des causes et des raisons de l'action, en utilisant des catégories analytiques qui, souvent, seront différentes des catégories de l'acteur. Si l'on n'utilisait que ces dernières, on ne ferait alors que répéter, comme un écho, leurs propres mots, leurs propres pensées. De telles descriptions factuelles sont utiles et même nécessaires, mais ne constituent pas l'objectif final de l'historien qui est de comprendre.

J'ai évalué récemment pour une revue un texte très intéressant sur les débats entourant la reconnaissance médicale des miracles. L'auteur citait religieusement (si je puis dire...) ses sources, mais ne les interprétait pas. Tous les acteurs étaient là: le Vatican, les médecins, les témoins. Par contre, il n'y avait aucune analyse de la nature des acteurs eux-mêmes. Était-ce

des catholiques ? Le médecin était-il lui-même croyant ? Le texte ne nous renseignait pas sur ces questions et se contentait d'une simple description des divers points de vue. À mon avis, un tel texte n'avait pas sa place dans une revue savante. On y apprenait des choses intéressantes, certes, un peu comme lorsqu'on lit un roman historique ou qu'on visionne un film d'époque, mais ce texte n'en était pas un d'histoire, ni même de sociologie, car il ne proposait aucune interprétation visant à comprendre et expliquer le comportement des acteurs en présence. Et, comme on l'a noté plus haut, « rendre raison » est à la base de toute science.

À la manière des éthologues

Je dis souvent que la démarche de l'historien doit s'inspirer de celle des éthologues. Le livre *La véritable histoire des fourmis*, de Luc Passera, un expert de ce domaine, m'a particulièrement intéressé²⁶. On y trouve de nombreuses informations sur les différentes espèces de fourmis, dont certains comportements feraient frémir les bonnes âmes, surtout – si je peux me permettre une provocation en passant – chez ceux parmi les sociologues et les anthropologues qui sont souvent prompts à dénoncer les injustices avant même de comprendre pourquoi elles existent. Par exemple, Passera montre que les fourmis rouges sont esclavagistes ! En effet, lorsque les fourmis rouges attaquent des fourmis noires, elles en tuent d'abord le maximum mais en gardent quelques-unes qui deviendront leurs esclaves. Celles-ci sont amenées à la fourmilière pour y travailler au service des fourmis rouges. Ces faits sont décrits simplement et l'auteur cherche à expliquer ce phénomène étonnant. J'aime beaucoup utiliser cette histoire de fourmis comme analogie, car l'historien ou le sociologue, en observant une société à un moment donné, doit se comporter comme l'entomologiste. Certains historiens et sociologues auraient sans doute tendance à trouver complètement scandaleux le comportement raciste et esclavagiste des fourmis rouges et à lancer l'Association pour la défense des pauvres fourmis noires... Cela est bien sûr généreux mais ne fait pas avancer nos connaissances sur ce comportement. L'historien ou le sociologue qui veut faire avancer la compréhension des phénomènes sociaux doit d'abord décrire et expliquer au lieu de se dépêcher à juger et dénoncer. Bien sûr, à titre de citoyen, comme tout un chacun, il peut bien porter des jugements, mais cela ne fait pas partie de son travail professionnel. Il est vrai que juger est facile alors qu'analyser est difficile...

S'il désire s'élever au-dessus du citoyen moyen, qui devant un phénomène donné a tendance à juger plutôt qu'à comprendre, l'historien doit s'inspirer de l'approche de l'entomologiste ou de l'éthologue. Comme professeurs d'histoire, que ce soit au niveau secondaire, collégial ou universitaire, nous sommes d'abord payés pour donner une formation acadé-

mique de haut niveau, et non pour répéter la morale à cinq sous du citoyen lambda ou de l'animateur télé. Comme le disait encore Max Weber devant les étudiants venus l'entendre en 1917, «le prophète et le démagogue n'ont pas leur place sur la chaire d'une salle de cours²⁷». C'est pour cette raison qu'il est essentiel de se donner une discipline rigoureuse et exigeante, ce qui est loin d'être facile.

Des règles propres à la discipline académique

Chaque discipline comporte des règles qui lui sont propres. On peut avoir tendance, comme historien, à tenir cela pour acquis. Par exemple, il ne passerait par la tête d'aucun historien sérieux de soumettre à la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* ou à l'*American Historical Review* un texte dans lequel l'auteur invoquerait un miracle ou la Providence comme explication réelle d'un phénomène donné. Si un historien tentait le coup, il est certain que les évaluateurs de la revue rejetteraient un tel texte en exigeant des modifications majeures. En abandonnant les récits moralisateurs visant à édifier les citoyens, l'histoire, tout comme la physique avant elle, est devenue *naturaliste*, et a exclu le surnaturel comme catégorie analytique explicative. Refuser les règles méthodologiques explicites et implicites de la discipline, c'est alors se situer hors du champ de l'histoire savante.

Cela, répétons-le pour éviter tout malentendu, n'empêche pas les acteurs sociaux étudiés d'invoquer des principes explicatifs surnaturels pour rendre raison de leur environnement. Il est par exemple tout à fait compréhensible que dans un livre sur l'histoire des miracles on s'intéresse au discours des acteurs. Plutôt que de considérer qu'il est irrationnel de croire au miracle, l'historien s'interrogera plutôt sur les conditions sociales de cette croyance, sur les normes en place, sur l'imaginaire, la cosmologie, etc.

Découverte et justification

Lorsque les résultats d'une recherche sont soumis à la critique, tant au niveau des sources que de l'interprétation, la science commence vraiment. Parce que l'objectivité, comme le disait Bachelard, est dans l'œil de l'autre, donc dans l'intersubjectivité. Les faits et les interprétations acceptés sont alors ceux qui résistent aux critiques argumentées entre les membres du champ scientifique. Le philosophe Karl Popper ne dit pas autre chose dans son ouvrage *La société ouverte et ses ennemis*. On s'accorde également sur le fait que les arguments utilisés pour débattre sont fondés sur des critères qui sont valides à un moment précis. Les études cliniques effectuées en 1900 ne se basent pas sur les mêmes critères que celles faites depuis

les années 1950. Pour cette même raison, plusieurs des études cliniques acceptées en 1900 seraient refusées de nos jours. Nos critères d'objectivité ont changé, et, espérons-le, pour le mieux. Nous ne pouvons toutefois en avoir la certitude, car ceux-ci peuvent toujours être remis en question. Si on découvre une ancienne bibliothèque babylonienne, on sera peut-être amené à réviser la conception de ce qu'était le savoir à cette époque. Mais il est possible également que ladite bibliothèque ne vienne que confirmer ce que l'on sait déjà de cette civilisation.

Il y en aura toujours pour claironner qu'en sciences sociales, il y a toujours présence de subjectivité, notamment parce qu'on fait toujours des choix. Pour dépasser ces banalités, il est utile de rappeler une distinction fondamentale en épistémologie, celle entre le contexte de découverte et le contexte de justification²⁸. Le philosophe Hans Reichenbach a introduit cette distinction en 1938 dans son ouvrage *Experience and Prediction*, qui porte sur l'épistémologie des sciences de la nature. En sciences sociales, il vaut mieux parler du contexte d'amorce ou de poursuite de la recherche plutôt que de contexte de « découverte ». En effet, malgré le prestige accordé au mot « découverte », il s'applique mal aux sciences sociales et humaines qui sont plutôt des disciplines d'interprétation.

La distinction de Reichenbach vise à distinguer ce qui appartient en propre au domaine de l'épistémologie et ce qui relève de la contingence historique. Les deux ne sont pas sur le même plan, un peu comme la distinction entre fait et norme. Par exemple, le chimiste Kekulé a-t-il vraiment découvert la structure circulaire du benzène en rêvant à un serpent qui se mord la queue ? Possible. Mais il s'agit là d'une contingence qui relève du contexte de découverte et qui n'a aucune importance épistémologique, puisque ce contexte n'influe en rien sur la validité ou non de la structure chimique proposée pour le benzène. De même, Einstein a-t-il pensé aux photons en s'imaginant assis sur un rayon de lumière ? Peut-être. Mais ce « contexte de découverte » agit seulement comme stimulation psychologique ou sociale et ne détermine pas en lui-même la valeur cognitive de son hypothèse, laquelle relève d'un autre ordre. C'est au moment où Einstein déclare publiquement (dans un article scientifique) que la lumière est une particule que la discussion savante commence. Qu'est-ce qui lui permet d'avancer une telle chose ? A-t-il fait des calculs ? Les expériences sont-elles en accord avec ses hypothèses ? En somme, dans une théorie scientifique, ce qui compte est le contexte de justification, c'est-à-dire celui où les chercheurs sont appelés à argumenter sur la valeur de la théorie ou du fait trouvé et non pas sur les raisons ou les motifs qui ont amené le chercheur à proposer cette théorie ou découvrir ce fait. Ce dernier peut avoir été prédit après de longs calculs ou simplement avoir été trouvé par hasard ou par simple intuition, mais cela n'enlève rien au fait qu'il soit véridique ou non. De façon analogue, que l'on choisisse de tra-

vailler sur l'histoire sociale des femmes au lieu de l'histoire de la physique relève plutôt de contingences historiques et psychologiques et ne peut pas avoir d'incidence sur le fait que les interprétations proposées sont cohérentes ou non à la lumière de ce que l'on sait par ailleurs.

Les théories en physique et en sciences sociales sont bien sûr de nature différente, car les objets de ces disciplines sont différents (à l'évidence, des humains ne sont pas des électrons). Mais l'organisation de la communauté scientifique et la place qu'y occupe l'argumentation sont structurellement équivalentes. Les arguments présentés dans les débats doivent porter sur la cohérence de l'explication proposée au regard des faits connus et non sur les motivations personnelles qui amènent un chercheur à se consacrer à un sujet plutôt qu'un autre.

Dans son ouvrage sur l'archéologie nazie, déjà mentionné, Laurent Olivier montre que l'archéologie a été instrumentalisée à des fins idéologiques par les nazis qui voulaient « démontrer que depuis la Préhistoire, les pays conquis étaient des terres de colonisation germanique²⁹ ». Cet usage idéologique de l'archéologie ne devrait pas surprendre et s'applique d'ailleurs à d'autres fouilles aux visées nationalistes, qu'on pense seulement aux enjeux idéologiques de l'archéologie biblique en Israël³⁰. Or, ce cas montre de façon très nette que même si les raisons de faire de l'archéologie en France à cette époque étaient idéologiquement déterminées, cela n'enlève rien au fait que l'on a découvert de nombreux vestiges gallo-romains qui, sans ce contexte contingent du régime de Pétain, seraient probablement demeurés enfouis encore longtemps dans le sous-sol. Le contexte idéologique fait partie du contexte de découverte et est contingent et bien d'autres motivations auraient pu mener aux mêmes découvertes. Les mêmes objets pouvant être interprétés de façon différente, il est certain que l'interprétation des années 1940 a été depuis abandonnée en raison des critiques dont elles ont fait l'objet. Il est donc trop simpliste d'affirmer que « les faits ne sont pas désolidarisés des interprétations³¹ ». Qu'on les nomme « données » ou « faits », il reste vrai que ces vestiges sont ultimement indépendants des interprétations variées dont ils peuvent faire l'objet. On peut se faire un petit velours en qualifiant d'opportunistes ou de « collabo » ceux qui ont participé à ces travaux archéologiques, mais ces qualifications n'ajoutent rien à notre compréhension de ce qui a mené à ces recherches. Faudrait-il les ré-enfouir sous prétexte qu'ils ont été mis au jour par des collaborateurs nazis ? On voit le danger des lectures morales de l'histoire. Marc Bloch avait pourtant clairement distingué le rôle de l'historien et du juge : « quand le savant a observé et expliqué, dit-il, sa tâche est finie. Au juge, il reste encore à rendre sa sentence ». Mais l'historien ne « saurait condamner ou absoudre sans prendre parti pour une table des valeurs, qui ne relève plus d'aucune science positive³² ». Il est, au contraire, plus logique de conclure que ce sont ces présupposées idéologiques – qu'il

est difficile de partager –, qui ont fourni les conditions historiques contingentes ayant permis ces découvertes.

Il est évident que le choix des objets de recherche est contingent et relève de choix personnels, idéologiques et sociaux. Par contre, la validité des conclusions est, elle, le fruit d'un travail de critique collective. Ainsi, à la lecture d'un article sur l'histoire sociale des femmes au début XX^e siècle qui met de l'avant une certaine interprétation des faits, il est inutile de s'exclamer: «c'est un scandale que les femmes n'aient pas eu le droit de vote plus tôt!»; il faut plutôt interroger la thèse spécifique qui est proposée: Emporte-t-elle la conviction? Quelles sont les sources? Sont-elles complètes? Ont-elles été bien interprétées? Évidemment, cette critique rationnelle est plus facile sur des objets froids qui ne sont plus des enjeux sociaux actuels que sur des objets chauds. C'est d'ailleurs l'avantage subtil (et souvent inaperçu) de travailler sur les objets chauds: on peut évincer la critique argumentée par des insinuations et accusations diverses (de fédéraliste, de nationaliste, d'environnementaliste, de macho, ou, pis encore, d'antisémite). Ce genre d'attaque *ad hominem* est classique et permet d'éviter la critique argumentée qui porte sur la démonstration proposée. Ce dernier cas s'est produit récemment autour du livre de Frédéric Bastien, *La bataille de Londres*, qui porte évidemment sur un sujet très «chaud»: le rapatriement de la constitution canadienne en 1982. Le hasard de cette histoire a fait qu'un des acteurs principaux de cette bataille, le juge en chef de la Cour suprême, Bora Laskin, se trouve être de confession juive. Cela n'a jamais été un enjeu et probablement que d'aucuns, tout comme moi d'ailleurs, l'ignoraient. Mais comme l'analyse proposée par Bastien déplaît à certains, ce qui devait arriver arriva et un professeur, pourtant «émérite» de l'Université de Toronto, a conclu, probablement à défaut d'arguments portant sur le contenu, que l'auteur était antisémite³³! Si Bora Laskin avait été noir, on peut parier qu'on aurait plutôt conclu au racisme contre les gens à la peau foncée; si c'eût été une femme, on aurait alors traité l'historien de misogynne ou d'anti-féministe.

Engagement et distanciation

Plus le discours construit sera distancié et ethnographique, plus il sera crédible, car il résistera aux critiques les plus mal intentionnées. Bien que ça puisse sembler paradoxal, le point de vue distancié a plus de chance d'être efficace, car il ramène le débat aux contenus effectifs et non plus aux intentions, lesquelles ne peuvent qu'être imputées et demeurent difficilement vérifiables. L'auteur renonce ainsi aux profits rapides que procurent souvent les effets d'annonce des discours de radicalité et mise plutôt sur la valeur à moyen et long terme d'un discours rationnel et posément argumenté. Une preuve bien construite ne pourra en effet être simplement

écartée en traitant son auteur de nationaliste ou de fédéraliste. Naturellement, un autre chercheur pourrait soulever le fait qu'un mécanisme n'a pas été pris en compte, ou que d'autres sources suggèrent une interprétation différente, soit complémentaire, soit contradictoire à la première. Là, au moins, on avance sur la base d'arguments valides et on peut aboutir à des explications plus complexes et plus convaincantes au lieu de se lancer des insultes et des insinuations.

Ainsi, Bruce Curtis, dans son ouvrage sur l'école au Bas-Canada, a récemment accompli un excellent travail d'analyse sociologique dépassant les clichés habituels sur le rapport Durham³⁴. Son discours ne consiste pas à formuler des jugements moraux sur le rapport Durham mais plutôt à décrire la situation dans laquelle il intervient : Durham est envoyé par l'Angleterre, son travail consiste à aider la métropole à résoudre un problème politique. Comment mettre de l'ordre dans le pays ? Durham commande des enquêtes diverses sur les municipalités, les terres de la Couronne en plus de celle, plus connue, d'Arthur Buller sur l'éducation. Or, personne n'a jamais utilisé à fond ces données, en bonne partie parce qu'elles sont marquées d'un sceau « scandaleux ». Les réactions idéologiques ont ainsi rendu à peu près invisibles des sources dont Bruce Curtis a su tirer profit. Anglophone, Curtis avait probablement plus de facilité à se distancier de la rhétorique dominante des anciens historiens francophones qui se contentaient de diaboliser le rapport Durham au lieu d'analyser froidement ses conditions de possibilité et ses effets objectifs. La même difficulté à affronter l'histoire de manière distancée quand il s'agit d'un objet historique chaud se retrouve partout. En France, par exemple c'est Robert Paxton, un Américain, qui a renouvelé les études sur Vichy au début des années 1970. Ces exemples montrent que la distanciation peut être facilitée par la distance sociale et culturelle. Le chercheur n'a alors pas à lutter contre l'histoire qu'il a incorporée au cours de sa formation et les jugements de valeur qui imprègnent le milieu qui fait l'objet de son étude. Bien sûr, si le regard de l'étranger a des avantages, il apporte aussi, par contre, son lot de préjugés et d'impensés contre lesquels l'on doit aussi s'efforcer de lutter.

Conclusion

Le travail d'objectivation des objets de recherche et de soi-même est une tâche difficile. Ce défi est quotidien pour l'historien, surtout lorsqu'il travaille sur des objets chauds. Dans ce dernier cas, il doit donc d'abord refroidir l'objet, se refroidir lui-même, par un effort de distanciation et de « surveillance intellectuelle de soi », pour citer encore une fois Bachelard.

Malgré tous les efforts de distanciation, il peut arriver que le contexte de réception du discours rende difficile, voire impossible, une discussion

rationnelle. Il faut alors attendre que la poussière retombe, pour qu'un moment plus propice permette de débattre de thèses qui remettent en cause des idées reçues. Car le contexte idéologique et social de réception d'un travail peut être tel que les conclusions présentées ne peuvent être comprises, encore moins acceptées. Un exemple suffira ici.

En 1995, pour commémorer le 50^e anniversaire de l'explosion de la première bombe atomique sur Hiroshima, le Musée Smithsonian de Washington avait décidé de faire une exposition publique présentant de façon synthétique la vision de l'histoire qui se dégageait des travaux savants effectués depuis les années 1960. Loin de l'image, alors dominante au sein de la population américaine, qui voyait dans la bombe atomique l'arme salvatrice qui avait permis de sauver la vie de centaines de milliers de soldats américains, le scénario de l'exposition mettait plutôt l'accent sur la complexité du processus de décision, la difficulté de savoir si la guerre ne se serait pas terminée quand même rapidement sans l'usage de la bombe atomique et, surtout, insistait sur la destruction massive provoquée par l'explosion. Bien que ce scénario, somme toute conforme à l'état de la recherche historique, n'ait posé aucun problème aux experts du Musée, son contenu est venu aux oreilles de politiciens conservateurs et de vétérans qui, grâce à l'appui de certains médias qui ont présenté une version simplifiée du projet, ont réussi à faire annuler l'exposition et à faire démissionner le directeur du Musée³⁵.

De telles réactions sont possibles, car les travaux de l'historien dépassent parfois amplement le champ de l'histoire – et c'est bien ainsi – et tous les lecteurs n'ont pas les outils conceptuels pour lire un texte en fonction de sa problématique propre et des méthodes et sources qui y ont été mises en œuvre. Ils y investissent alors des affects qui rendent aveugles à certains aspects du travail.

Malgré ces obstacles, tant du côté de la production que de la réception du savoir, le défi pour l'historien est bien de construire un récit explicatif sur un mode ethnographique, et non pas de jouer au moralisateur ou au juge prononçant sa sentence. La tâche est complexe, toujours à recommencer, car il s'agit d'un processus, et non d'un état. Mais seules ces techniques de distanciation, d'objectivation et d'argumentation, jointes aux méthodes de preuves habituelles fondées sur les sources, distinguent vraiment l'historien professionnel de l'amateur ou de l'idéologue à la recherche de scandales dans les annales (quand ce n'est pas les poubelles) de l'histoire.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Ce texte est issu d'une conférence d'ouverture au 13^e colloque d'Artefact organisé par les étudiants de 2^e et 3^e cycles en histoire à l'Université Laval en février 2013. Je remercie d'abord les organisateurs d'avoir pensé à m'inviter,

me donnant ainsi l'occasion de présenter plus en détail ma conception du travail historien. Merci aussi à mes collègues et amis pour leurs commentaires et suggestions sur la version écrite de cet exposé qui conserve toutefois quelque chose de son origine orale.

2. Voir la revue *Science*, vol. 341, 16 août 2013, p. 703 et 719.
3. Sylvain Gouguenheim, *Aristote au mont Saint-Michel. Les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris, Seuil, 2008.
4. Voir par exemple Robert L. Welsch et Kirk M. Endicott (dir.), *Taking Sides. Clashing Views on Controversial Issues in Cultural Anthropology*, Guilford, McGraw Hill/Dushkin, 2003.
5. André Lavoie, «L’Affaire Dollard», documentaire de l’ONF, 1998 (accessible sur le site de l’ONF).
6. Jean Laporte, *La vieille dame, l’archéologue et le chanoine. La saga de Dollard des Ormeaux*, Vanier, Les éditions l’interligne, 1995; Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Les Éditions Vents d’Ouest, 1998.
7. Denis Vaugeois, «Le traité de Paris de 1763 est le document le plus important de notre histoire», *Le Devoir*, 9 février 2013.
8. Laurent Olivier, *Nos ancêtres, les Germains. Les archéologues au service du nazisme*, Paris, Tallandier, 2012, p. 27.
9. Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d’agir, 2001.
10. Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, La découverte, 2003, p. 95.
11. Marc Bloch, *L’Histoire, La Guerre, la Résistance*, Paris, Quarto, Gallimard, 2007, p. 838.
12. Daniel Kahneman, *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion, 2011.
13. Gaston Bachelard, *L’engagement rationaliste*, Paris, Presses universitaires de France, 1972.
14. Max Weber, *op. cit.*, p. 96.
15. Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre, Une anthropologie historique de la guerre moderne (19-21e siècles)*, Paris, Seuil, 2008.
16. Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires*, Paris, Texto, 2007, p. 33.
17. Jacques Semelin, *Purifier et détruire. Usages politiques de massacres et génocides*, Paris, Seuil, Points, 2012, p. 23-24.
18. Georges Charbonnier, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Plon, 1961, p. 17.
19. Marcel Mauss, *Manuel d’ethnographie*, Paris, Payot, 1947, p. 6.
20. Marc Bloch, *op. cit.*, p. 838 et 950.
21. Max Weber, *op. cit.*, p. 96.
22. Yves Gingras, «The Collective Construction of Scientific Memory: The Einstein-Poincaré Connection and Its Discontents, 1905-2005», *History of Science*, vol. 46, n° 1, mars 2008, p. 75-114; Yves Gingras, «Henri Poincaré: The Movie. The Unintended Consequences of Scientific Commemorations», *Isis*, vol. 98, n° 2, 2007, p. 366-372.
23. Robert K. Merton, *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, 1973, p. 301.
24. Rob Iliffe, «“In the Warehouse”: Privacy, Property and Priority in the Early Royal Society», *History of Science*, vol. xxx, 1992, p. 30.

25. Marc Bloch, *op. cit.*, p. 948.
26. Luc Passera, *La véritable histoire des fourmis*, Paris, Fayard, 2006.
27. Max Weber, *op. cit.*, p. 95
28. Pour plus de détails, voir Jutta Schickore et Friedrich Steinle (dir.), *Revisiting Discovery and Justification. Historical and Philosophical Perspectives on the Context Distinction*, Dordrecht, Springer, 2006.
29. Laurent Olivier, *op. cit.*, p. 26.
30. Israël Finkelstein, et Neil Asher Silberman, *La Bible dévoilée*, Paris, Gallimard, 2004.
31. Laurent Olivier, *op. cit.*, p. 250.
32. Marc Bloch, *op. cit.*, p. 947.
33. Frédéric Bastien, «Le Canada anglais et le rapatriement: calomnie, Québec bashing et déni», *Le devoir*, 17 juillet 2013.
34. Bruce Curtis, *Ruling by Schooling Quebec. Conquest to Liberal Governmentality. A Historical Sociology*, Toronto, University of Toronto Press, 2012.
35. Edward T. Linenthal and Tom Engelhardt (Eds), *History Wars: The Enola Gay and Other Battles for the American Past*, New York, Henry Holt and Company, 1996 ; Timothy W. Luke, *Museum Politics: Power Plays At The Exhibition*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2002.